



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

livret A

Question écrite n° 96844

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la transformation systématique des livrets A physiques en comptes Postépargne à Paris notamment. Les bureaux de poste sont insuffisamment approvisionnés en livrets A. Par ailleurs la note de la direction de La Poste en vigueur depuis le 1er février 2006 et ayant pour objet les procédures d'ouverture et de remplacement des livrets d'épargne vise clairement la suppression de ces livrets. Or les usagers, et en particulier les personnes âgées habituées à ce support, doivent lors des ouvertures ou des renouvellements des livrets avoir réellement le choix entre un livret A physique et un compte Postépargne. Par conséquent il lui demande quelles mesures il compte prendre pour qu'à Paris comme ailleurs l'approvisionnement des livrets A physiques dans tous les bureaux de poste soit suffisant, et pour garantir le libre choix des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96844

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6113